

Communiqué

## **Le projet de parc du chocolat franchit de nouvelles étapes**

*Le projet de Parc du chocolat Cailler avance conformément à la planification annoncée en 2022. La commune de Broc a transmis le projet de Plan d'aménagement de détail (PAD) à l'Etat de Fribourg, afin que ses services procèdent à l'examen préalable. En parallèle, la société Jogne Invest a confié la scénographie du parc aux agences [BRC Imagination Arts](#) et [Jora Vision](#). Elle a développé un concept énergétique pour le parc en partenariat avec Groupe E, et a acheté les terrains nécessaires à la réalisation du parking souterrain multifonctionnel projeté dans la zone touristique En Liaubon. Les études d'architecture avancent en parallèle sous la coordination de Urban Project SA à Bulle. Le site internet [www.gruyere-chocolat.ch](http://www.gruyere-chocolat.ch) permet aux personnes intéressées de s'informer sur le projet.*

*Broc, le 10 novembre 2023 – Le projet de Parc du chocolat Cailler, à Broc, avance. La commune de Broc a transmis le projet de plan d'aménagement de détail (PAD) à l'Etat de Fribourg. Les services compétents procèdent à l'examen préalable du dossier, qui inclut des études relatives à la mobilité et à l'environnement. Une fois cet examen accompli, il reviendra à la commune de Broc de mettre le PAD à l'enquête publique, dès le printemps 2024.*

### **Le parc fonctionnera à l'énergie locale et renouvelable**

En parallèle, Groupe E, dont la centrale hydroélectrique de Broc est une voisine immédiate du parc, a développé un concept énergétique pour le site. Ce concept prévoit que le parc puisse fonctionner avec des énergies 100% locales et renouvelables. Concrètement, son mix énergétique reposera sur l'énergie produite par le barrage de Montsalvens ainsi que par des panneaux solaires installés sur les toitures, et sur une centrale de chauffage à plaquettes de bois.

### **Priorité au train et aux transports groupés**

Le projet du parc affiche l'ambition de faire venir la majorité des visiteurs par les transports publics ou par des transports groupés, grâce à la ligne de train qui relie directement Berne à Broc-Fabrique et à des offres combinées particulièrement attractives. Le parking actuel situé dans la plaine de Broc sera fermé, afin de libérer les routes communales des nuisances du trafic généré par les visites du parc. Pour le remplacer, un parking souterrain multifonctionnel payant est projeté dans la zone En Liaubon, à la sortie du village de Broc, avec une liaison de mobilité douce vers le parc et des places prévues pour les randonneurs des Gorges de la Jogne et les pendulaires, dans le cadre du *park and ride*. La société Jogne Invest a acheté les terrains nécessaires à la construction de ce parking. Zone d'activité depuis des décennies, En Liaubon est devenue une zone touristique, selon le nouveau plan directeur régional, approuvé par le Conseil d'Etat fribourgeois en septembre 2023.

### **Appel à idées pour la scénographie**

Au printemps 2023, un appel à idées a été organisé pour la scénographie. Cinq sociétés reconnues internationalement ont été invitées à présenter leur concept. Le choix s'est unanimement porté sur les propositions des agences [BRC Imagination Arts](#) et [Jora Vision](#). Ces deux sociétés travaillent sur le concept du parc en partenariat avec des architectes locaux et des spécialistes des infrastructures de loisirs. La coordination avec les études d'architecture sera assurée par Urban Project SA à Bulle.

### **BRC Imagination Arts et Jora Vision**

BRC Imagination Arts est une entreprise mondiale de design et de production spécialisée dans l'expérience de marque et a remporté plus de 500 récompenses pour son travail dans le monde entier. Jora Vision est une entreprise renommée, active depuis plus de vingt-cinq ans dans la création de parcs à thèmes, principalement en Europe et en Asie. Ensemble, elles ont parfaitement compris la marque *Cailler* et son ancrage plus que centenaire en Gruyère. Leur concept, en cours d'élaboration, permettra au public de vivre toute la magie du chocolat suisse et de découvrir l'univers unique de la marque *Cailler*, avec son expertise chocolatière bicentenaire. La scénographie saura également mettre en valeur la Gruyère, son patrimoine immatériel et ses beautés naturelles, et inciter les visiteurs à rester sur place pour les découvrir plus en détails. Le parc restera à dimension humaine en mettant les interactions personnelles entre les visiteurs et les chocolatiers, les artisans et les spécialistes du parc au centre de l'expérience.

### **L'Association Gruyère-Chocolat met en ligne son site internet**

Le projet de parc est rendu possible par la signature d'un accord entre Nestlé Suisse et Jogne Invest, à la fin 2022. Nestlé Suisse s'est engagée à céder à Jogne Invest les terrains et bâtiments nécessaires à la construction du parc dans et autour de sa fabrique de chocolat de Broc. Jogne Invest est une société créée pour développer et exploiter le parc par des passionnés de la marque Cailler et de la fabrique de Broc, essentiellement fribourgeois.

L'Association Gruyère-Chocolat a été créée afin de réunir les parties prenantes au projet et de les coordonner. Ses membres sont Jogne Invest, l'Association régionale La Gruyère, l'Union fribourgeoise du tourisme, la Fédération patronale et économique et Nestlé Suisse. C'est elle qui coordonne les études relatives à la mise au point du plan d'aménagement de détail (PAD) et informe le public sur l'avancement du projet. A ce titre, elle met en ligne son site internet à l'adresse [www.gruyere-chocolat.ch](http://www.gruyere-chocolat.ch) et organisera une soirée d'information pour la population de Broc au début 2024.

### *Renseignements complémentaires :*

M. Olivier Quillet, président de l'Association Gruyère-Chocolat :  
079 373 04 19, [o.quillet@gruyerechocolat.ch](mailto:o.quillet@gruyerechocolat.ch)

M. Xavier Pilloud, chargé de communication:  
078 862 60 83, [medias\\_cailler@virtupublicaffairs.ch](mailto:medias_cailler@virtupublicaffairs.ch)

Images à télécharger : <https://bit.ly/3FZG7mZ>